

Cette fiche d'inscription est un prévisionnel ; vos réservations seront à faire par CONCERTO.

Nom :

Prénom :

Classe/section :

ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI

RÉSERVATION OBLIGATOIRE PAR CONCERTO POUR INSCRIRE VOTRE ENFANT

2 formules possibles :

- Soit la matinée, sans repas, de 7h30 à 13h (arrivée entre 7h30/9h et départ entre 12h/13h)
- Soit la journée avec repas et goûter de 7h30 à 18h30 (arrivée entre 7h30/9h et départ entre 17h/18h30)

La facturation se fait pour la période, à la présence et en cas d'absence non justifiée (voir règlement intérieur).

	Matin	Journée	
(Cocher les cases utiles)	Mercredi		de manière occasionnelle <input type="checkbox"/> ou permanente <input type="checkbox"/>

Les dates limites d'inscriptions sont notifiées sur la fiche d'information périodique des mercredis (à conserver)

ACCUEIL PERISCOLAIRE MATIN ET SOIR

RÉSERVATION OBLIGATOIRE PAR CONCERTO POUR INSCRIRE VOTRE ENFANT

- Vous pouvez inscrire pour toute l'année scolaire suivant vos besoins
- Vous pouvez inscrire/désinscrire de semaine en semaine **mais attention**, l'inscription/modification est possible jusqu'au vendredi 12h de chaque semaine pour les semaines suivantes
- Impossibilité d'inscrire si la semaine est commencée ; si besoin il faudra envoyer un mail à enfancejeunesse@laillyenval.fr ou en contactant, pour une urgence, directement le responsable au 02.38.44.72.79 pour avoir la confirmation de prise en charge de votre enfant
- Facturation à la présence et en cas d'absence non justifiée / Toute semaine commencée est due (sauf en cas de maladie avec certificat médical à retourner au responsable).

Accueil Périscolaire Matin
7h30 à 8h30

Accueil Périscolaire Soir
16h30 à 18h30

Le goûter n'est pas fourni, pensez-y !

RESTAURANT SCOLAIRE

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Cocher				

Les jours cochés seront saisis automatiquement par notre service, pour l'année scolaire. Pour toute modification, annulation ou rajout, veuillez vous connecter à CONCERTO et faire le nécessaire.

Repas : Standard Standard sans porc Végétarien

Si allergies, notifier lesquelles :

Mise en place d'un projet d'accueil individualisé (P.A.I.) et/ou fournir certificat médical (allergologue) avec une décharge autorisant le personnel à délivrer le traitement médical. **Obligation de fournir un panier repas à la cantine et aucune tarification ne sera appliquée.**

TRANSPORT SCOLAIRE

	Indiquer si votre enfant utilisera le transport le :		Indiquer le point de montée et le point de descente		Mon enfant partira seul à l'arrêt du car (Réservé aux enfants de l'Elémentaire)	
	Matin	Soir	Matin	Soir	Oui	Non
Lundi						
Mardi						
Jeudi						
Vendredi						

Cocher la (les) case(s) utile(s)